



# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## AFRIQUE CENTRALE

Semaine du 18 au 22 mai 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE YAOUNDE

### Faits marquants de la semaine :

- **Régional** : la Cosumaf et la Banque de France renforcent leur coopération pour promouvoir l'éducation financière en zone CEMAC.
- **Cameroun** : la dette publique s'établit à 44,3 % du PIB au T1 2026, avec un risque de surendettement élevé.
- **Centrafrique** : nomination d'un nouveau gouvernement.
- **Congo** : le pays lève 850 M USD à 9,5 % sur les marchés internationaux pour refinancer sa dette.
- **Gabon** : réintégration du Gabon dans le programme commercial préférentiel américain AGOA.
- **RDC** : l'Union européenne lance la fenêtre-pays ElectrIFI pour accélérer l'électrification par l'investissement privé.
- **São Tomé-et-Principe** : lancement d'un appel d'offres pour trois blocs pétroliers et montée en puissance de Petrobras.

## Régional

### La Cosumaf et la Banque de France renforcent leur coopération pour promouvoir l'éducation financière en zone CEMAC

La Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf) et la Banque de France ont [signé](#), le 18 mai 2026, une convention de partenariat destinée à renforcer l'éducation financière dans la zone CEMAC. Cet accord a été conclu en marge d'une visite d'étude effectuée les 18 et 19 mai par une délégation du régulateur communautaire auprès de l'institution française. À travers ce partenariat, les deux institutions entendent développer un cadre de coopération axé sur le partage d'expériences en matière de stratégies nationales d'éducation financière, l'accès aux outils pédagogiques conçus par la Banque de France, ainsi que la mise en œuvre d'actions conjointes au bénéfice des populations de la sous-région. Cette initiative intervient dans un contexte où la CEMAC demeure confrontée à d'importants défis en matière d'inclusion financière. Selon les [données](#) de la BEAC, le taux d'inclusion financière dans la

### LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

**9,5 %**

Coupon de l'émission obligataire internationale de 850 M USD du Congo

sous-région était estimé à 27 % en 2021. Le taux de bancarisation stricte s'élevait à 13 %, tandis que seulement 23 % des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) avaient accès au crédit formel. En intégrant les circuits informels, le taux global d'accès au crédit atteignait 47 %.

### Nouvel accord pour fluidifier les échanges commerciaux sur le corridor Tchad-Cameroun

Le Cameroun et le Tchad ont [signé](#), le 14 mai 2026 à N'Djamena, à la suite de la 5<sup>ème</sup> édition du forum tripartite Tchad-Cameroun-RCA, un protocole d'accord destiné à améliorer le transit des marchandises sur le corridor Douala-Kribi/N'Djamena. Le texte a été paraphé par le directeur général du Conseil national des chargeurs du Cameroun (CNCC), et son homologue du Conseil des chargeurs du Tchad

(COC-Tchad). Il prévoit notamment l'interconnexion des systèmes d'information, le suivi électronique des cargaisons, la simplification des formalités de transit, ainsi que la création d'une plateforme numérique commune dédiée au suivi des opérations et au traitement des réclamations des opérateurs économiques. Les enjeux de cet accord sont à la fois commerciaux et budgétaires. Bien que le corridor camerounais constitue l'un des principaux accès maritimes du Tchad, les défis logistiques, les lenteurs administratives et les pratiques de corruption qui y sévissent menacent sa compétitivité à l'échelle régionale.

## Cameroun

### La dette publique s'établit à 44,3 % du PIB au T1 2026, avec un risque de surendettement élevé

Selon la [note](#) de conjoncture de la Caisse autonome d'amortissement (CAA) publiée le 15 mai 2026, l'encours de la dette publique du Cameroun s'est établi à 15 416 Mds FCFA au 31 mars 2026, marquant une progression de 5,8 % en glissement annuel et de 3,7 % en glissement trimestriel. Malgré tout, le taux d'endettement est en léger recul, à 44,3 % du PIB, contre 44,7 % un an plus tôt. Ce niveau demeure inférieur tant au plafond de 50 % fixé par la Stratégie d'endettement à moyen terme (SDMT) 2025-2027 qu'au seuil communautaire de 70 %. Dans le *World Economic Outlook* (WEO) d'avril 2026, le FMI retient quant à lui un ratio d'endettement de 39,3 % pour l'ensemble de l'année 2026. La structure de la dette reste fortement concentrée au niveau de l'administration centrale, qui pèse pour 93,6 % de la dette totale, soit 41,5 % du PIB, contre 6,2 % pour les entreprises publiques et 0,2 % pour les Collectivités territoriales décentralisées (CTD). La dette publique demeure majoritairement constituée de dette extérieure — principalement multilatérale — qui représente 64,5 % de l'encours total. De son côté, la dette intérieure s'établit à 5 129 Mds FCFA, en augmentation de 6,4 % sur un an.

### Le Cameroun obtient un prêt de 198,8 M EUR de Standard Chartered Bank pour le financement de l'axe routier Ebolowa-Akom II - Kribi

L'accord de prêt d'un montant de 130,4 Mds FCFA (198,8 EUR) a été [signé](#) ce vendredi 15 mai 2026 à Yaoundé. Le prêt accordé par la Standard Chartered de Londres et garanti par United

Kingdom Export Finance (UKEF) va permettre le démarrage des travaux du projet de construction de l'axe routier Ebolowa-Akom II-Kribi, long de plus de 160 km. Cet axe routier est scindé en deux tronçons principaux : Ebolowa-Akom II (81,6 km) et Akom II-Kribi (80 km). Le projet intègre également les voies de contournement des villes d'Ebolowa et de Kribi, ainsi que des ouvrages d'art. Ce nouvel engagement porte le financement mobilisé auprès de la Standard Chartered Bank of London à 138,2 Mds FCFA, soit 95 % du coût global du projet, estimé à près de 169 Mds FCFA. Les 5 % restants sont à la charge de l'État camerounais et portent sur le financement des contreparties (indemnités, études complémentaires et diverses infrastructures connexes). Ce projet s'inscrit dans la stratégie de développement des corridors sous-régionaux.

### Les services de l'État prennent désormais en charge la collecte des impôts locaux

Un arrêté [signé](#) le 15 mai 2026 par le ministre des Finances et le ministre de la Décentralisation et du Développement local a acté une redistribution des rôles dans la gestion et la collecte des ressources fiscales des collectivités territoriales décentralisées (CTD). L'émission et le recouvrement des impôts locaux, auparavant confiés aux CTD, incombent désormais aux services fiscaux de l'État. Les collectivités conserveront uniquement des unités de suivi chargées d'identifier les contribuables, de transmettre les informations nécessaires aux administrations compétentes et de contrôler les performances du recouvrement. Présentée par le gouvernement comme un levier destiné à améliorer la traçabilité et le rendement des recettes locales, cette réorganisation relance le débat sur l'autonomie financière des CTD et les limites de la décentralisation au Cameroun.

## Centrafrique

### Nomination d'un nouveau gouvernement

Réélu en décembre dernier pour un nouveau mandat de 7 ans, le président centrafricain Faustin-Archange Touadéra a [officialisé](#), le 21 mai 2026, la composition de son nouveau gouvernement. Le Premier ministre Félix Moloua est reconduit à la tête de l'exécutif. Au sein des ministères économiques et financiers, Hervé Ndobba conserve son portefeuille de ministre des Finances et du Budget. En revanche, un changement intervient au ministère de

l'Économie, du Plan et de la Coopération internationale, désormais dirigé par Marc Mandaba, qui succède à Richard Filakota. Par ailleurs, Rufin Benam Beltoungou prend la tête du ministère des Mines et de la Géologie en charge du secteur pétrolier et énergétique. Cependant, on peut noter la suppression du portefeuille du ministère des arts, de la culture et du tourisme.

### **La BAfD et Ecobank Centrafrique signent une facilité de garantie de transactions commerciales de 5 M EUR en faveur du commerce**

Les responsables de la Banque africaine de développement (BAfD) et de Ecobank Centrafrique ont [signé](#), le 29 avril 2026 à Bangui, un accord de facilité de garantie de transactions d'un montant de 5 M EUR, destiné à soutenir le développement du secteur privé en République centrafricaine. Cette garantie permettra de soutenir les importations d'intrants, de machines de production agricole et d'équipements de télécommunication. L'objectif est d'accompagner le pays dans son processus d'industrialisation, notamment dans les secteurs de l'agro-industrie et de l'industrie manufacturière légère. Cet accord s'inscrit dans le cadre des objectifs du Plan national de développement (PND 2024-2028), qui vise à faire du secteur privé un moteur de la transformation économique, de la création d'emplois et d'une croissance inclusive.

## Congo

### **Le Congo lève 850 M USD à 9,5% pour refinancer sa dette**

La République du Congo a [levé](#) 850 M USD (env. 480 Mds FCFA) à travers une émission obligataire internationale d'une maturité de 11 ans, assortie d'un coupon de 9,5%. L'opération vise notamment à refinancer une partie des eurobonds 2032 et à allonger la maturité moyenne de la dette. Le carnet d'ordres a dépassé 1,6 Md USD, dans un contexte où la dette publique du pays reste attendue à 91,3% du PIB en 2026.

### **Perenco pourrait reprendre deux actifs offshore de TotalEnergies et Eni**

La société Perenco serait en passe de [récupérer](#) deux actifs offshore détenus par TotalEnergies et Eni en République du Congo. Cette opération s'inscrirait dans la stratégie de recentrage des majors sur certains actifs,

tandis que Perenco poursuit le renforcement de son portefeuille pétrolier dans le pays.

## Gabon

### **Réintégration du Gabon dans le programme commercial préférentiel américain AGOA**

Le président américain a [signé](#), le 19 mai 2026, une proclamation restaurant le statut du Gabon comme pays bénéficiaire de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA), après 16 mois de suspension. L'exclusion du Gabon avait été prononcée en janvier 2024 par l'administration Joe Biden, qui estimait que le pays ne remplissait plus les critères de pluralisme politique et d'État de droit à la suite des événements du 30 août 2023. Dans son texte, la Maison-Blanche indique avoir « déterminé que le Gabon remplit [à nouveau] les conditions d'admissibilité » prévues par la législation commerciale américaine. Cette réintégration rétablit l'accès, en franchise de droits de douane, au marché américain pour près de 1 800 produits, en complément des 5 000 lignes tarifaires couvertes par le Système généralisé de préférences. Les secteurs du bois, du manganèse et, dans une moindre mesure, des hydrocarbures devraient en être les principaux bénéficiaires. Les échanges commerciaux bilatéraux avaient atteint 426,2 M USD en 2024, en hausse de 23,1% sur un an, malgré la suspension.

### **Manganèse : le Gabon fixe un calendrier de transformation locale avec Eramet**

En marge du sommet Africa Forward à Nairobi, le 11 mai 2026, le président Oligui Nguema et la PDG d'Eramet, Christel Bories, ont [acté](#) un calendrier conjoint pour la transformation locale du manganèse gabonais. Cette feuille de route, accompagnée d'études techniques en cours, s'inscrit dans la perspective de l'interdiction des exportations de minerai brut fixée au 1er janvier 2029. Une nouvelle phase du plan de modernisation du réseau ferroviaire, opéré par la Setrag (filiale d'Eramet), a également été décidée. Parallèlement, Libreville a confirmé son intention de souscrire à l'augmentation de capital d'Eramet, soumise au vote de l'assemblée générale du 27 mai, via les droits préférentiels de souscription disponibles sur le marché. Eramet exploite à Moanda le Complexe métallurgique de Moanda (CMM), inauguré en 2015 pour un investissement de plus de 160 Mds FCFA, seule unité de

transformation du manganèse en Afrique subsaharienne.

### **Parafiscalité : le gouvernement engage une réforme structurelle face à l'ampleur des prélèvements illégaux**

Le président Oligui Nguema a réuni, le 20 mai 2026, les directeurs généraux des administrations concernées par la parafiscalité afin d'[engager](#) une réforme à application immédiate. Selon les conclusions d'un audit gouvernemental présenté le 13 mai, seuls 25 % à 30 % des prélèvements parafiscaux opérés dans l'économie seraient conformes à la Loi de finances 2026. Le diagnostic recense 38 prélèvements distincts, perçus par 12 administrations non coordonnées, un même opérateur pouvant faire l'objet de jusqu'à 15 inspections annuelles pour des produits identiques. Le président a annoncé deux mesures structurelles : la suppression de toute taxe ou redevance non inscrite dans la loi de finances, et le dessaisissement des administrations sectorielles (AGASA, AGANOR, DGCC, direction générale des Forêts, direction générale de l'Environnement, municipalité de Libreville) de la perception directe des recettes, désormais confiée au seul Trésor public. Ce transfert met fin à un système dans lequel plusieurs agences levaient des taxes alimentant directement leurs budgets de fonctionnement, hors du contrôle de l'ordonnateur principal de l'État. L'assainissement de la parafiscalité figure parmi les chantiers de transparence budgétaire attendus dans le cadre des négociations en cours avec le FMI.

### **Lutte contre la corruption : le Gabon défend son dispositif devant l'ONU DC et prépare une mission d'évaluation en juin**

Une délégation gabonaise conduite par le commissaire de la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite (CNLCEI) et point focal de l'ONU DC, a [participé](#) du 18 au 22 mai 2026 à Vienne à la 17<sup>ème</sup> session du Groupe d'examen de l'application de la Convention des Nations unies contre la corruption et à la 17<sup>ème</sup> session du Groupe de travail intergouvernemental sur la prévention de la corruption. Le Gabon y a présenté son dispositif national, notamment la loi n°003/2023 portant sur la création de la CNLCEI, les procédures de déclaration de patrimoine des agents publics et les mécanismes de recouvrement des avoirs. La délégation a également fait état de la mise en

place de la Cour criminelle spécialisée et du renforcement des prérogatives de la Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite. En prolongement de cette session, Libreville accueillera du 22 au 24 juin une mission d'évaluation sur site de l'ONU DC, dans le cadre du deuxième cycle d'examen de l'application de la Convention.

### **Emploi : le Gabon au 5<sup>ème</sup> rang africain pour le taux de chômage selon les estimations de l'OIT**

Selon les données modélisées par l'Organisation internationale du travail (OIT) pour l'année 2025, le Gabon [affiche](#) un taux de chômage de 20,15 %, ce qui le place au 5<sup>ème</sup> rang des pays africains les plus touchés. Ce niveau est nettement supérieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne, estimée à 5,8 %. Le chômage touche particulièrement les jeunes, avec un taux supérieur à 30 % chez les 15-34 ans. Ce paradoxe structurel dans un pays à revenu intermédiaire supérieur (PIB par habitant de 24 128 USD en PPA en 2024 selon le FMI) confronté à un chômage de masse s'explique par la prédominance de secteurs extractifs à faible intensité de main-d'œuvre et par un tissu de PME encore insuffisamment développé. L'Enquête nationale sur l'emploi et le chômage (ENEC 2024), remise au gouvernement début mai, a réévalué le taux de chômage à 17,4 % et recommandé la création d'un comité interministériel dédié ainsi qu'un fonds de soutien aux PME.

## **RDC**

### **L'Union européenne lance la fenêtre-pays ElectrIFI en RDC pour accélérer l'électrification par l'investissement privé**

Le 19 mai 2026 à Kinshasa, l'Union européenne a officiellement lancé la fenêtre-pays du [programme](#) ElectrIFI (Electrification Financing Initiative), un mécanisme destiné à soutenir les projets d'électrification et à faciliter les investissements privés dans le secteur énergétique en RDC. La cérémonie a réuni le Ministre des Ressources hydrauliques et Électricité, les représentants de l'UE, de l'[EDFI Management Company](#) et de l'équipe Europe. Ce dispositif s'inscrit dans la stratégie Global Gateway de l'UE et vise à renforcer la coordination des financements européens autour de l'énergie, alors que la RDC cherche à attirer davantage de capitaux pour son secteur électrique. Le

programme ElectrIFI mobilise 15 M EUR pour financer des solutions énergétiques de proximité, notamment des mini-réseaux, des systèmes solaires domestiques et des projets de production d'énergie durable. Les interventions se concentrent sur des axes prioritaires identifiés avec le ministère de l'Énergie : (i) le corridor de Lobito, (ii) le couloir vert Kivu-Kinshasa, ainsi que (iii) les paysages naturels des parcs de l'Upemba, Virunga, Yangambi et Salonga. Par ailleurs, le programme prévoit des subventions, des garanties financières et une assistance technique pour réduire les risques perçus par les investisseurs privés. ElectrIFI vient appuyer l'objectif du Compact énergétique national de la RDC, qui vise à porter le taux d'accès à l'électricité de 21,5 % à 62 % d'ici 2030, soit environ 80 millions de personnes supplémentaires électrifiées.

### **EGC, EVelution Energy et Trafigura s'associent pour sécuriser l'approvisionnement américain en cobalt artisanal congolais**

L'Entreprise Générale du Cobalt (EGC), société publique de droit congolais détenant le monopole de commercialisation du cobalt artisanal, a [signé](#) un protocole d'accord avec la société américaine EVelution Energy et le négociant suisse Trafigura. Ce partenariat vise à approvisionner la future raffinerie de sulfate de cobalt qu'EVelution projette de construire en Arizona, destinée à produire des matériaux pour batteries de véhicules électriques. Selon les projections, cet accord pourrait couvrir jusqu'à 40 % des besoins américains en cobalt, un métal stratégique pour les batteries, les technologies énergétiques et les équipements militaires. L'initiative s'inscrit dans le cadre de l'accord de partenariat stratégique signé en décembre 2025 entre Kinshasa et Washington, qui prévoit d'orienter environ 30 % des volumes commercialisés par les entreprises publiques congolaises vers le marché américain d'ici 2030. L'EGC, créée en 2019, est dotée d'un quota d'exportation de 1 775 tonnes pour 2026 et de 5 640 tonnes pour 2027, dans le cadre du système de quotas instauré par Kinshasa pour stabiliser les prix internationaux. Trafigura assurera la logistique via le corridor de Lobito, axe de transit soutenu par les États-Unis comme alternative stratégique aux routes de l'Est dominées par les groupes chinois.

## Sao Tomé-et-Principe

### **Exploration pétrolière offshore : lancement d'un appel d'offres pour trois blocs et montée en puissance de Petrobras**

L'Agence nationale du pétrole de Sao Tomé-et-Principe (ANP-STP) a [lancé](#), le 8 mai, un appel d'offres international portant sur les blocs 7, 8 et 9, situés dans la partie occidentale de la zone économique exclusive (ZEE) du pays. Les compagnies éligibles peuvent soumettre des propositions techniques et financières pour une participation allant jusqu'à 85 %, la date limite étant fixée au 30 juin 2026. Selon l'Africa Energy Chamber, ces blocs présentent des caractéristiques géologiques analogues à celles des bassins productifs du Gabon et de la Guinée équatoriale, avec des structures créacées confirmées par le retraitement de données sismiques récentes. Par ailleurs, la société brésilienne Petrobras a signé en avril un accord visant à acquérir 75 % du bloc 3 auprès de Oranto Petroleum (Nigéria). Cette opération s'ajoute aux blocs 4, 10, 11 et 13 déjà détenus par Petrobras, dans le cadre de son plan stratégique 2026-2030 de diversification internationale.

## Indicateurs macroéconomiques

	Croissance du PIB réel (en %)			Inflation (moy. Ann. en %)			*Solde Public (en %PIB)			Dettes Publiques (en %PIB)			Solde courant (en % PIB)		
	2025		2026	2025		2026	2025		2026	2025		2026	2025		2026
	Valeur	Valeur	**Rév.	Valeur	Valeur	**Rév.	Valeur	Valeur	**Rév.	Valeur	Valeur	**Rév.	Valeur	Valeur	**Rév.
<b>CEMAC</b>															
Cameroun	3,1	3,3	▼ -0,7	3,4	3,5	▲ 0,2	-2,0	-1,7	▼ -0,5	40,4	39,3	▲ 3,0	-3,8	-5,1	▼ -1,2
Centrafrique	4,8	2,6	▼ -0,7	1,0	1,5	▼ -1,8	-5,5	-5,0	▼ -5,0	61,8	64,0	▲ 11,4	-3,8	-3,4	▲ 0,6
Congo	2,4	2,8	▶ 0,0	2,6	2,8	▼ -0,4	0,3	0,4	▼ -1,8	96,8	91,3	▲ 1,3	-5,9	-6,0	▲ 0,9
Gabon	2,5	2,7	▲ 0,1	2,0	2,5	▶ 0,0	-8,5	-10,0	▼ -2,7	78,9	86,1	▲ 4,1	-3,1	-4,3	▼ -3,9
Guinée Equatoriale	-6,4	-2,7	▼ -3,1	2,8	3,2	▲ 0,3	-2,5	-1,7	▲ 0,3	40,6	39,1	▲ 1,0	-3,0	-1,6	▲ 2,2
Tchad	5,6	5,2	▲ 1,7	-2,6	0,5	▼ -3,1	-1,3	-1,4	▲ 1,0	30,4	29,9	▼ -2,5	0,2	0,8	▲ 3,8
<b>CEMAC</b>	2,6	3,0	▼ -0,4	2,0	2,7	▼ -0,5	-2,8	-2,8	▼ -0,8	52,0	51,6	▲ 2,2	-3,2	-3,7	▼ -0,1
RDC	5,7	5,9	▲ 0,6	7,4	3,3	▼ -3,9	-2,8	-3,5	▼ -1,9	20,2	24,6	▲ 10,0	-3,7	-2,0	▲ 0,1
Sao Tomé	2,1	3,4	▼ -1,3	0,9	9,6	▲ 2,6	-2,5	1,0	▼ -1,3	55,7	50,4	▲ 5,1	-6,3	-4,7	▼ -1,2

Source : SER à partir du World Economic Outlook (WEO) du FMI, avril 2026

\*solde budgétaire global (dons inclus).

\*\* Rév : Révision. Pour chaque variable, la colonne « Rév » indique la révision opérée par le WEO d'avril 2026 pour l'année 2026 par rapport aux dernières prévisions (celles du WEO d'octobre 2025).

## Evolution des cours des matières premières

Mar-26	Matières premières énergétiques		Matières premières agricoles			Bois d'œuvre	
	Pétrole Brent (USD/barils)	Gaz naturel (USD/mmbtu)	Cacao (USD/kg)	Café (USD/kg)	Huile de palme (USD/mt)	Grumes (USD/mètre cube)	Bois scié (USD/mètre cube)
Valeur	96	3	3	7	1103	404	639
Variation mensuelle (%)	41%	-16%	-10%	4%	6%	-2%	-2%
Variation annuelle (%)	35%	-26%	-60%	-17%	3%	7%	3%
Variation sur 5 ans	50%	19%	32%	100%	7%	-3%	-4%
Variation sur 10 ans	156%	79%	5%	112%	54%	4%	-6%

Mar-26	Matières premières textiles	Matières premières industrielles	Métaux et minerais			
	Coton (USD/kg)	Caoutchouc naturel (USD/kg)	Aluminium (USD/mt)	Fer (USD/tmsu)	Cuivre (USD/mt)	Or (USD/once troy)
Valeur	2	2	3373	104	12529	4856
Variation mensuelle (%)	4%	6%	10%	6%	-3%	-3%
Variation annuelle (%)	-1%	1%	27%	4%	29%	63%
Variation sur 5 ans	-16%	1%	54%	-38%	39%	183%
Variation sur 10 ans	18%	64%	120%	86%	153%	290%

Source : World Commodities Markets (Banque mondiale, actualisation au rythme mensuel)

## Agenda des évènements économiques et institutionnels à venir

Date	Evènement	Lieu
12–21 juin 2026	PROMOTE 2026, sous le thème « Entreprises privées et environnement des affaires : quels repères face aux défis économiques nationaux et internationaux ? »	Yaoundé (Cameroun)
15 juin 2026	Sommet Tchad-France	Paris (France)
15-19 juin 2026	Pavillon France organisé par Business France, au Salon International de l'Entreprise, de la PME et du Partenariat PROMOTE	Yaoundé (Cameroun)
16-19 juin 2026	EU Business Week	Yaoundé (Cameroun)
17 juin 2026	Wine Tastin organisé par Business France	Douala (Cameroun)
17-18 novembre 2026	Ambition Africa 2026	Paris (France)

**Clause de non-responsabilité** – La Direction générale du Trésor s’efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l’utilisation et de l’interprétation de l’information contenue dans cette publication.

La **direction générale du Trésor** est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

**Responsable de la publication** : Efi FRAGER (Service économique régional de Yaoundé)

**Rédacteurs** :

Ibrahim BARRY- Mohamed AYIAGNIGNI – Adrien REBET- Evelyne SILA – Noémie DAVID – Laura LANDREIN (SER Yaoundé) ;

Vincent FLEURIET - Ingrid ORAMALU (SE Brazzaville) – Amanda BROUILLARD (SE Brazzaville) ;

Michel BOIVIN – Fanny SCHAEFFER (SE Libreville) – Mathis FOLCH ;

Pierre SEJOURNE – Joël KAZADI KADIMA (SE Kinshasa) ; Naïma TAHRAN (Correspondante Tchad)

[Rendez-vous sur cette page](#) pour vous abonner & suivez notre page [Linkedin](#).